

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 11 AVRIL 2013**

Le 11 avril 2013 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2013

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER (arrivée à 21h00), adjointe, Mesdames, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUÉZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absent :

Mme Elodie Segealet a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 14 mars 2013 et signature du registre des délibérations.

- **Vote du budget primitif 2013 :**

BUDGET COMMUNAL :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes :	595 999.10 €
INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes :	1 389 028.66 €

LOCAUX COMMERCIAUX :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes :	46 101.10 €
INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes :	11 063.31 €

- **Accord amiable sur la répartition des délégués communautaires au sein de la communauté de communes du Bassin d'Annonay** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'accord de libre répartition des délégués communautaires au sein de la communauté de communes du Bassin d'Annonay représentation selon la méthode de répartition au plus fort reste avec un siège minimum par commune soit 2 pour Saint-Cyr.
- **Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un accord cadre relatif à des travaux de collecte et de transfert d'assainissement entre la COCOBA et les communes du bassin d'Annonay - Annule et remplace la délibération du 14/03/2013** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les termes du projet de convention de commande associant la COCOBA et les communes du Bassin d'Annonay en vue d'effectuer des travaux d'assainissement et des travaux conjoints d'eaux usées et d'eaux pluviales et désigner Monsieur Robert Bossy comme membre titulaire et Monsieur Alain Osternaud comme membre suppléant de la Commission de Procédure Adaptée du Groupement de commandes.

URBANISME

Permis de construire :

- **BRUNEL Gilles** – 7 rue des Mûriers : abri de jardin : avis favorable
- **CHOPARD Matthieu** – 96 rue de la Chau : abri voiture : avis favorable

Déclaration Préalable :

- **DELLONG Matthieu** – 6 rue de l'Eterpas le Bas : agrandissement maison : avis favorable
- **BESSET Dominique** - La Chaux : piscine : problème d'implantation
- **PICOT Pierre** – 6 allée du Béchet : abri bois : avis favorable

Certificat d'urbanisme :

- **GIRAUD François** – impasse des Coings

Monsieur Robert Bossy informe le Conseil Municipal que l'autorisation de défrichage pour une partie de la parcelle A 1429 située à Morel a été acceptée.

Monsieur Robert Bossy informe le Conseil Municipal qu'un nouveau chiffrage doit être fait par ERDF en vue de l'alimentation des parcelles constructibles situées à Morel ainsi que des nouveaux jeux de boules.

Questions diverses :

- **Autorisation de dépôt** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de l'entreprise Grenot pour entreposer du sable, de la terre, du gravier et des poteaux. La DDT a été interrogée sur les possibilités de ce dépôt.
- **Ecole Départementale de Musique et de Danse de l'Ardèche** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'augmentation du coût de la participation à l'Ecole de Musique et de Danse de l'Ardèche.
- **Appel à projet Ardèche Verte** : Monsieur le Maire propose de constituer un groupe de travail concernant l'appel à projet Ardèche Verte. Mmes Martine Ollivier et Cécile Celette et MM. Robert Bossy et Jean-Claude Oriol constitueront ce groupe de travail. Une réunion est prévue vendredi 3 mai à 10h.
- **Reprise des façades des nouveaux bâtiments** : Monsieur le Maire indique que la reprise des façades des nouveaux bâtiments sera faite par l'entreprise Bouillard la première semaine des vacances de Pâques.
- **Bâtiment cantine** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un nouveau devis a été demandé pour l'insonorisation de la cantine. Il indique également que le bureau de contrôle sécurité a demandé le repositionnement de prises à la cantine. Le bureau d'ingénierie propose au regard du faible usage de ces prises de les condamner.
- **SCOT** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de révision – fusion du SCOT.
- **ADMR** : Assemblée Générale vendredi 17 mai à 15h00 à Bogy.
- **Grippe aviaire** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une note d'information de la préfecture concernant le risque influenza aviaire, des canards positifs au virus ont été découverts. Les volailles et oiseaux détenus en captivité doivent être déclarés en mairie.
- **Propriété forestière** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une invitation du centre régional de la propriété forestière concernant une réunion d'information organisée en avril pour la restructuration foncière en forêt privée.
- **RTE travaux de maintenance sur le réseau** : Monsieur le Maire indique que les travaux de maintenance menés par RTE sur les réseaux à 400 000 volts se poursuivent.

- **Concert Ecole Départementale de Musique** : Monsieur le Maire fait part d'une demande de l'école Départementale de Musique pour l'utilisation de la salle des Mûriers lors d'une rencontre samedi 25 mai, des chorales d'enfants et ados du Bassin Nord. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.
- **Soirée familiale OGEC** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de l'OGEC pour le remboursement de la location lors de leur soirée familiale, la salle n'ayant pas été chauffée. Le Conseil Municipal par 11 voix pour et une abstention accepte cette demande. L'OGEC signale également qu'un vol a été constaté lors de cette soirée.
- **Fondation Nature Vivante groupe Ekibio** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une invitation du groupe Ekibio vendredi 12 avril.
- **Réforme Rythmes scolaires** : Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'académie de Grenoble a pris en compte le report de l'application de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014.
- **Fleurissement** : Monsieur le Maire fait part du concours de fleurissement paysage et cadre de vie organisé par le CAUE, ce concours est la première étape pour l'attribution du label villes et villages fleuris. La commune ne participera pas pour cette année.
- **INRSTEA** : Monsieur le maire fait part d'un courrier de l' INRSTEA (Institut National de recherche en sciences et technologie pour l'environnement et l'agriculture) pour la diffusion des résultats d'une étude sur le plafonnement de la part fixe dans la tarification des services d'eau.
- **Mairie bibliothèque cantine** : Monsieur le Maire informe que des reprises ont été faites sur les marches de la bibliothèque, l'entrée de la mairie et la rampe handicapée.
- **Inauguration des nouveaux bâtiments mairie bibliothèque cantine** : Monsieur le Maire confirme la date d'inauguration des nouveaux bâtiments le vendredi 7 juin 2013 à 17h00.
- **Saint- Cyr de France** : Madame Martine Ollivier indique que la prochaine rencontre des Saint- Cyr de France aura lieu les 6/7/8 septembre 2013 à Saint-Ciers de Canesse.